



Je souhaite quitter ma région avec mes enfants

Par **carinev**, le **30/08/2008** à **11:15**

Bonjour,rrrnJe suis divorcée depuis plusieurs années et je souhaite quitter ma région avec mes 2 enfants et mon ami.rnJ'aimerais savoir comment ça se passe pour les démarches juridiques par rapport au père des enfants, par rapport à la garde..rrrnCordialement

Par **Marion2**, le **30/08/2008** à **14:49**

Vous devez en informer le père et voir avec le JAF pour de nouvelles modalités de visite et d'hébergement, si cet éloignement ne permet plus de respecter les conditions fixées par le JAF